Page 01_Mise en page 1 27/08/2022 18:19 Page 1



Exposition «Abd el-Kader » à Marseille

L'EMIR ABDELKADER ÉTALE SA GRANDEUR AU MUCEM

Pages 3, 4 et 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7376 - DIMANCHE 28 AOÛT 2022
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

INVESTISSEMENT

L'allemand Bosch bientôt en Algérie

Page 24

«LA VISITE DE MACRON A REMIS BEAUCOUP DE CHOSES À LEUR PLACE»



La visite officielle de trois jours en Algérie, effectuée par le Président français, M. Emmanuel Macron, depuis jeudi est "très réussie" et a "remis beaucoup de choses à leur place", a indiqué Abdelmadjid Tebboune. "C'est une visite excellente, nécessaire et utile pour la relation entre les deux pays. De mon point de vue, c'est une visite très réussie qui a remis beaucoup de choses à leur place", a déclaré le Président Tebboune à la presse à l'issue de la signature de la "Déclaration d'Alger pour un partenariat renouvelé" entre l'Algérie et la France.

Page 2



EDUCATION NATIONALE

LA RENTRÉE SCOLAIRE REPOUSSÉE À LA FIN DE SEPTEMBRE ?

Page 24

SAHARA OCCIDENTAL

Crise ouverte entre Tunis et Rabat

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

Page 02_Mise en page 1 27/08/2022 18:02 Page 1

VISITE DE MACRON EN ALGÉRIE

La Turquie appelle la France à assumer son passé colonial

LA TURQUIE a appelé le Président français Emmanuel Macron à assumer le passé colonial de son pays, jugeant ses déclarations en marge de sa visite à Alger de «regrettables» et «d'inacceptables», des propos qui faisaient allusion au règne ottoman que Macron qualifie de colonisation.

«Il est extrêmement regrettable que le président français Emmanuel Macron, ait fait des déclarations ciblant notre pays ainsi que d'autres pays, lors de sa visite en Algérie», a condamné le ministère des Affaires étrangère turc dans un communiqué dont la traduction a été transmise au Jeune Indépendant.

«Il est inacceptable que le président français Macron, qui a du mal à affronter son passé colonial en Afrique, notamment en Algérie, tente de se débarrasser de son passé colonial en accusant d'autres pays, dont notre Pays.» ajoute la même source.

«La Turquie, qui encourage l'amitié et non l'hostilité, et fait partie des partenaires stratégiques de l'Union africaine, développe de jour en jour ses relations tant avec l'Algérie qu'avec les autres pays du continent africain, et ces relations, fondées sur la confiance mutuelle et des relations gagnant-gagnant , progressent dans le respect des volontés des pays.»

Le président français a lors de son passage à Alger parlé de réactions contre la France de pays qui n'assument pas leur passé de colonial en faisant allusion à la Turquie et à l'empire Ottoman sans le citer nommément.

Dans ce sens le ministère des Affaires étrangères turc a affirmé que «si la France pense qu'il y a des réactions contre elle sur le continent africain, elle devrait chercher la source de ces réactions dans son propre passé colonial ainsi que dans ses tentatives de les poursuivre (ses méthodes coloniales) avec d'autres méthodes, et essayer d'y remédier. Au lieu d'affronter et de résoudre les problèmes de son propre passé, prétendre qu'ils sont dus aux activités de pays tiers n'est pas seulement nier un phénomène sociologique et historique, mais reflète également la mentalité déformée de certains politiciens.»

«Nous espérons que la France atteindra la maturité pour affronter son passé colonial sans blâmer les autres pays, y compris notre pays, le plus tôt possible». Conclut le communiqué.

Ce n'est pas la première fois que les propos de Macron suscite l'ire de la Turquie, en octobre dernier des propos attribués au président français qualifiant le règne ottoman sur l'Algérie de colonisation et ont déclenché des remous diplomatiques.

Le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu a accusé le président français d' «approche populiste». «Nous avons constaté que la France essaie de faire face à sa propre histoire coloniale, et nous accueillons cela positivement», a déclaré Cavusoglu à propos des déclarations de Macron contre la Turquie sur l'Algérie. Il est extrêmement erroné d'essayer d'impliquer la Turquie dans ces débats. L'Algérie a déjà montré la réaction nécessaire à cette question'', a-t-il insisté.

Nassim Mecheri

ALGÉRIE-FRANCE

La question mémorielle sera traitée sous l'angle historique et non politique

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué, hier samedi à Alger, que la commission d'historiens qui sera mise en place dans les prochains jours entre l'Algérie et la France, aura à traiter la question liée à la mémoire «sous l'angle historique et non politique».



«Nous nous sommes mis d'accord pour la mise en place d'une commission d'historiens dépolitisée. Je pense qu'elle pourrait être installée dans les quinze ou vingt jours qui suivent. Elle aura à traiter la question de la mémoire sous l'angle de l'histoire et non de la politique», a déclaré le président de la République dans un point de presse conjoint avec son homologue français, M. Emmanuel Macron, à l'issue de la cérémonie de signature de «la Déclaration d'Alger pour un partenariat renouvelé» et cinq accords de coopération bilatérale dans divers domaines.

S'agissant du temps imparti aux spécialistes pour mener leur travail, le Président Tebboune a indiqué avoir évoqué avec son homologue français «un délai d'une année ou moins, si le travail est finalisé avant». «Mais s'ils (les spécialistes) prennent encore plus de temps, tant mieux car les bonnes choses prennent du temps», a-t-il ajouté. Par ailleurs, le chef de l'Etat a affirmé, que l'Algérie, en sa qualité de l'une des premières puissances en Afrique, défend toujours l'intérêt du continent.

«Avec le Président français, nous nous sommes entendus sur l'avenir qui concerne les deux pays. Nous allons agir ensemble dans beaucoup de domaines en dehors de l'Algérie et de la France, dans l'intérêt de l'Afrique que nous défendons toujours», a déclaré le Président Tebboune dans un point de presse conjoint avec son homologue français, M. Emmanuel Macron, à l'issue de la cérémonie de signature de «la Déclaration d'Alger pour un partenariat renouvelé» parmi les cinq (05) accords de coopération bilatérale dans divers domaines.

Tout en soulignant que la France «est aussi assez proche de l'Afrique», le président de la République a relevé que le rapprochement entre l'Algérie et la France, à la faveur de la visite du Président Macron, permettra aux deux pays d'»aller très loin». «C'est la première fois, depuis l'indépendance, qu'une réunion s'est tenue (hier vendredi) en présence des deux présidents de la République et des services de sécurité concernés des deux pays, y compris l'Armée, des deux côtés, ce qui augure d'une action commune dans l'intérêt de notre environnement géopolitique», a-t-il affirmé.

Commentant, enfin, cette visite de trois jours, le Président Tebboune l'a qualifiée d'»excellente et nécessaire», car elle a permis, a-t-il ajouté, de «remettre beaucoup de choses à leur place et un rapprochement qui n'aurait pas été possible s'il n'y avait pas la personnalité même du Président Macron».

«UNE VISITE QUI A REMIS BEAUCOUP DE CHOSES À LEUR PLACE»

La visite officielle de trois jours en Algérie, effectuée par le Président français, M. Emmanuel Macron, depuis jeudi est «très réussie» et a «remis beaucoup de choses à leur place», a indiqué Abdelmadjid Tebboune. «C'est une visite excellente, nécessaire et utile pour la relation entre les deux pays. De mon point de vue, c'est une visite très réussie qui a remis beaucoup de choses à leur place», a déclaré le Président Tebboune à la presse à l'issue de la signature de la «Déclaration d'Alger pour un partenariat renouvelé» entre l'Algérie et la France.

La déclaration du président de la République a eu lieu au salon d'honneur de l'aéroport international Houari-Boumediene, en présence du Président Macron et des délégations des deux pays. La visite du président Français a ainsi «permis un rapprochement qui n'aurait pas été possible s'il n'y avait pas la personnalité même du Président Macron», a ajouté le Président Tebboune.

S. Ould Brahim

Signature de cinq accords de coopération bilatérale

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier samedi, avec son homologue français, M. Emmanuel Macron, la cérémonie de signature de cinq accords de coopération et de partenariat entre les deux pays dans divers domaines.

Le président de la République et son homologue français ont signé, lors de cette cérémonie qui s'est déroulée au salon d'honneur de l'aéroport international Houari-Boumediene, la Déclaration d'Alger pour un partenariat renouvelé entre l'Algérie et la France. Les accords signés entre les deux pays portent sur les domaines de la santé, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et du sport. Ainsi, un accord de coopération a été signé entre l'Institut Pasteur d'Alger et l'Institut Pasteur de Paris.

Un accord de coopération scientifique entre le ministère algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, direction général de la recherche scientifique et du développement technologique, représentée par le Pr. Mohamed Bouhicha, Directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique et le Centre national de la recherche scientifique française représenté par son Président directeur général Antoine Petit. Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrezak Sebgag, et son homologue française Amélie Oudéa-Castéra ont signé une déclaration d'intention entre le ministère algérien de la Jeunesse et des Sports et le ministère français des Sports et des jeux olympiques et paralympiques.

Un accord entre les Gouvernements des deux pays portant sur la mise en place d'un partenariat renforcé algéro-français pour l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, a été signé par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, et la ministre française de l'Europe et des Affaires étrangères, Catherine Colona.

S. O. B.

Page 03_Mise en page 1 27/08/2022 17:02 Page 1

EXPOSITION «ABD EL-KADER» À MARSEILLE

L'Emir Abdelkader étale sa grandeur au Mucem

En juin 2023, le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem) fêtera ses dix ans. «Principale promenade du dimanche» à Marseille — selon une formule désormais consacrée —, le Musée se livrera, selon toute vraisemblance, à l'exercice de l'inventaire décennal. A l'heure de regarder dans le rétroviseur pour revisiter les évènements thématiques antérieurs, l'institution s'attarderait très certainement sur «Abd el-Kader», cette «exposition d'envergure» qui, quatre mois durant, s'est attachée à «remettre en lumière la figure d'«Abd el-Kader dans toute sa richesse et son importance historique et intellectuelle».



Inaugurée le 6 avril dernier par un vernissage très médiatique, l'exposition a pris fin lundi 22 août. Si aucun bilan chiffré du nombre de visiteurs n'a encore été officiellement établi, la manifestation a tenu ses promesses en séduisant un large public venu d'horizons divers : Marseillais de différents origines, touristes hôtes en grand nombre de la cité phocéenne en cette saison estivale post-covid, universitaires et chercheurs à pied d'œuvre dans les campus de France, à commencer par l'université d'Aix-en-Provence, la plus «algérienne» de par le catalogue de ses travaux.

Les journalistes familiers des activités du Mucem en sont convaincus : l'exposition «Abd el-Kader» fera date et émargera au rang des évènements qui ont apporté un «plus» à l'établissement. Signe tangible de sa portée et sa richesse thématiques, 250 œuvres et documents se sont offerts aux regards des visiteurs au pied du fort de Saint-Jean et à un quai des paquebots venus du Maghreb.

Comparée aux expositions antérieures – Institut du monde arabe en 2002, Année de l'Algérie en France en 2003, musée La Piscine de Roubaix en 2019 pour ne citer que celles-ci —, la thématique du Mucem a été conçue comme une invitation «à une meilleure connaissance» de l'émir. L'exposition s'est appuyée sur les recherches académiques les plus récentes, singulièrement les travaux de Ahmed Bouyerdene. Spécialiste de la vie et de l'œuvre de l'émir Abd el-Kader, ce chercheur en histoire a été le conseiller scientifique de l'exposition aux cotés de Christian Delorme, prêtre du diocèse de Lyon et acteur du dialogue interreligieux.

Pilotée par les deux commissaires Camille Faucourt et Florence Hudowicz avec le concours du Conseil scientifique et de l'équipe des scénographes, l'exposition «s'est attachée de dérouler «le fil chronologique» de la vie d'Abd el-Kader et d»'explorer certains aspects saillants de sa personnalité et de son action». Pendant quatre longs mois, le «vaisseau en dentelle de béton» – selon une des formules imagées collées au site – a reçu Abd el-Kader ibn Muhyî ed-Dîn sous ses multiples profils : «émir de la résistance, saint combattant, fondateur de l'Etat algérien, précurseur de la codification du droit humanitaire moderne, guerrier, homme d'Etat, apôtre».

Le moment venu, le Mucem et ses équipes auront l'occasion d'en dire plus sur le bilan de cette exposition et d'expliquer en quoi elle fera date dans la feuille de route de Musée.

Mais d'ores et déjà, l'évènement thématique peut se targuer d'avoir atteint son objectif en rassemblant des objets et des archives en nombre «afin de croiser les sources provenant des deux rives de la Méditerranée» et d»'éclairer ce personnage qui semble avoir eu mille vies». Soucieux de connaitre le sentiment des visiteurs sur ses évènements thématiques, le Mucem n'a pas manqué – comme il le fait systématiquement – de sonder le public et ses impressions via un registre électronique.

Avant cette exposition, l'émir était «assez méconnu» en France et est «tombé dans l'oubli», selon Camille Faucourt, l'une des deux commissaires de cette thématique. Avant avril 2022, lorsqu'il surgissait dans le débat francais, Abd el-Kader surgissait «à travers la figure du vaincu qui s'est rallié à l'+esprit français+». Une vision «un peu datée puisqu'elle nous vient de la seconde moitié du XIXe siècle, et nous a été transmise par les manuels scolaires du siècle suivant, qui le présentaient comme un chef de guerre ayant accepté la légitimité de la conquête si bien qu'il serait devenu un allié de la France (…) Abd el-Kader serait donc le résistant vaincu qui éprouve une sincère admiration pour la France. C'est cette image d'Épinal qui a subsisté dans l'imaginaire français».

C'est bien à cette image d'Épinal que l'exposition «Abd el-Kader» s'est attaquée avec l'objectif de remettre en lumière – par la preuve des objets, des documents et des connaissances récentes — cet «émir de la résistance», ce «saint combattant», ce «fondateur de l'Etat algérien», ce «précurseur de la codification du droit humanitaire moderne».

Nul doute qu'une fois passées au crible de l'analyse, les impressions laissées par les visiteurs permettront d'en savoir plus sur l'image de l'émir en 2022.

Raouf S.

Le jour où Kateb Yacine a portraituré Abd el-Kader

NOUS sommes le 24 mai 1947. C'est un samedi, précise le calendrier numérique. Kateb Yacine a 17 ans, 9 mois et 22 jours. Deux ans après la sanglante répression de mai 1945 qui a signé son éveil nationaliste et fait de lui un prisonnier précoce de la justice coloniale, le voici, en ce week-end printanier, à la salle des Sociétés savantes au cœur du quartier latin. Quand il débarque dans Paris de l'après-Deuxième Guerre mondiale, Kateb Yacine n'est pas encore cette icone littéraire médiatique qui scintille à longueur d'année dans le paysage intellectuel international. Il le sera au milieu des années cinquante, propulsé sous la bannière de la célébrité par la publication de «Nedjma». Contre toute attente, Kateb Yacine franchit la porte de la salle académique adossée à la Sorbonne. Il vient parler non pas de poésie mais de l'émir Abd el-Kader.

Si le jeune manifestant de Sétif s'était déjà forgé une conscience profondément indépendantiste depuis une bonne vingtaine de mois, rien ne laissait présager qu'il allait remettre l'émir Abd el-Kader au centre de l'actualité. Depuis six mois, les causeries algériennes évoquent à satiété le MTLD – le plus radical des partis algériens – fondé le 10 novembre 1946 à Nanterre (Hauts-de-Seine). Et voilà que le jeune poète se met à parler de l'émir avec une teneur jamais entendue jusque-là en France ou dans les «trois départements». Cela n'a pas échappé à François Pouillon, anthropologue spécialiste du monde arabe et directeur d'études à l'Ecole des Hautes études en sciences sociales (EHESS, Paris). Auteur d'une somme de travaux sur «la figure d'Abd el-Kader dans l'histoire», François Pouillon était présent à l'évènement du Mucem à travers le catalogue de l'exposition.

Signataire d'un remarquable texte – «Figures posthumes d'Abd el-Kader : de la France coloniale à l'Algérie algérienne», l'anthropologue souligne, à grand trait, l'importance du passage du romancier à la salle des Sociétés savantes. A partir du 27 mai 1947, il y aura un avant et un après dans la perception de la figure de l'émir. Jusqu'au printemps 1947, c'était une «présentation bon enfant mais bien irrespectueuse», une présentation «où la figure du leader est empêtrée dans ce qu'on a appelé +les aspects positifs de la colonisation+». Lecture de la conférence de Kateb Yacine à l'appui, François Pouillon ne résiste pas à l'impératif académique d'en faire valoir la portée. La présentation à l'œuvre jusque-là «ne peut évidemment qu'offusquer une génération montante de jeunes algériens qui apprennent le nationalisme avec la langue française, sur les bancs de l'école républicaine», observe l'anthroplogue de l'EHESS dans une allusion au «butin de guerre», formule de Kateb Yacine sur l'usage de la langue du colonisateur comme arme parmi d'autres au service du nationalisme.

«La formule de cette réappropriation (de la figure de l'émir) doit venir du plus grand écrivain algérien francophone, Kateb Yacine. Le 27 mai 1947, il prononce auprès des sympathisants nationalistes à Paris une conférence qui fait date sur +Abdelkader et l'indépendance algérienne+. Ce rappel a des choses plus dignes, qui vient après les terribles évènements de Sétif, associe l'émir à un engagement nationaliste. Cette formule sera reprise par la lutte indépendantiste qui placera l'émir à la stature de héros fondateur de la République algérienne». Supposition ou hypothèse hypothétique, la conférence de Kateb Yacine du 27 mai 1947 serait peut-être tombé dans l'oubli sans la perspicacité d'un homme de Laghouat. Précurseur de l'édition livresque algérienne, fondateur de la maison d'édition En-Nahda, Adelkader Mimouni (1917-1961) – c'est de lui qu'il s'agit – a eu l'idée salutaire d'éditer la conférence, histoire de la préserver du risque dommageable de l'oubli.

Comme un éditeur qui se respecte, Abdelkader Mimouni a agi en professionnel. Il y a ajouté des notes et des documents en relation avec les campagnes militaires de l'émir, une manière très pertinente de remettre la conférence dans son contexte. Lettré proche de Malek Bennabi, des Oulémas et du mouvement des Scouts musulmans algériens (SMA) de Mohamed Bouras, Abdelkader Mimouni avait fait la connaissance de Kateb Yacine avant qu'il n'investisse le champ de la notoriété. Avant de tirer sa révérence quelques mois avant l'indépendance – il avait 44 ans —, Abdelkader Mimouni avait déjà procédé à plusieurs rééditions, illustration de sa volonté de graver dans le marbre cette conférence historique. Un exemplaire du livre s'est invité au regard des visiteurs de l'expo du Mucem. Exemplaire de la première édition, il appartenait à Chrisian Delorme.

R. S.

Page 04_Mise en page 1 27/08/2022 17:10 Page 1

CAMILLE FAUCOURT ET FLORENCE HUDOZICZ, COMMISSAIRES DE L'EXPOSITION AU *JEUNE INDEPENDANT :*

«L'ÉPOPÉE D'UNE FIGURE QUI SAUVA 13 000 CHRÉTIENS»

Premier évènement thématique de cette importance dédié à l'émir Abd el-Kader depuis une vingtaine d'années, l'exposition du Mucem a été pilotée par deux commissaires : Camille Faucourt et Florence Hudowicz. La première, conservatrice, est responsable du pôle Mobilités et Métissages au Mucem. Conservatrice en chef du patrimoine, la seconde est responsable du département des Arts graphiques et décoratifs au musée Fabre (Montpellier). Entretien.

Le Jeune Indépendant : Familier, depuis son inauguration, des thématiques liées à l'Algérie, le Mucem a choisi cette année de dédier une «exposition d'envergure» — c'est votre qualificatif — à l'émir Abdelkader. Comment est née l'idée de cet épisode des expos thématiques du Musée ? L'avez-vous calé à dessein pour coïncider avec l'année du 60e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie comme le recommandait l'historien Benjamin Stora dans le rapport remis au président Emmanuel Macron ?

Camille Faucourt : L'idée est née d'une rencontre entre le président du Mucem et diverses personnalités qui s'intéressent depuis longtemps à l'émir Abd el-Kader. La rencontre a eu lieu à Amboise en 2019 dans le cadre d'un colloque dédié à l'émir Abd el-Kader.

La programmation, tenant compte notamment des délais de préparation de l'exposition, l'a positionnée en 2022, ce qui finalement tombait bien.

Ce n'est pas la première fois que l'émir Abdelkader s'expose en France. Il y a eu de par le passé des expos même si leur nombre ne dépasse pas les doigts d'une seule main. Quelle est la singularité de l'exposition du Mucem comparée aux précédentes ?

Florence Hudowick : Les expositions passées remontent en général à plusieurs années. Elles envisageaient l'émir dans son ensemble.

Nous en avons pris connaissance notamment à travers les catalogues d'exposition. Nous avons pu bénéficier des nombreux travaux de recherche qui ont été menés ces vingt dernières années sur l'émir Abd El Kader. Nous avons d'ailleurs organisé des journées d'étude en avril 2021 pour recueillir les données les plus récentes des différents chercheurs travaillant sur le sujet. C'est ainsi que nous avons fait émerger de nombreuses sources archivistiques, présentées dans l'exposition.

Nous avons pu également bénéficier de certains prêts inédits. Ainsi, nous avons pu présenter l'émir Abd el-Kader non seulement dans toute sa richesse et sa complexité, mais également dans ses représentations, dans toutes les narrations qu'il nourrit : l'histoire officielle, comme la diffusion populaire, et leurs transmissions jusqu'à aujourd'hui.





La scénographie s'appuie sur près de 250 œuvres et documents issus de collections publiques et privées. Quelle est la part de l'inédit dans cette exposition ?

Camille Faucourt : Outre la plupart des prêts provenant de grandes institutions nationales (Château de Versailles, musée de l'Armée, Bibliothèque national de France, BNF, musée d'Orsay…) — jamais présentés à Marseille —, de nombreuses archives, à propos de la captivité en France, ainsi que de nombreux objets provenant de collections particulières (fondation Adlania) sont inédits. Autre part d'inédit, deux documentaires réalisés expressément pour l'exposition et une création contemporaine commandée à l'artiste Amina Menia.

Dans les multiples vies de l'émir, dans ses multiples profils, vous faites valoir une dimension de son vécu : le «précurseur de la codification du droit humanitaire moderne». À quelle étape du parcours de l'expo, cette facette est mise en lumière. Et au moyen de quelle tranche scénographique ?

Florence Hudowick : Dans la partie traitant des fondations d'un premier Etat par l'émir Abd el-Kader, grâce à notamment une représentation d'un échange de prisonniers dans la plaine d'Eghriss, en 1841, entre l'émir et l'évêque d'Alger, ainsi que des Souvenirs d'un prisonnier d'Abd el-Kader publiés par un certain Hippolyte Langlois, qui témoigne des préoccupations de l'émir à son encontre. Pour l'époque, c'est plutôt novateur. Par la section dédiée au sauvetage des chrétiens à Damas, lors des émeutes de juillet 1860, qui rappelle l'ample couverture médiatique accordée par les occidentaux à cet évènement et au rôle crucial joué alors par Abd el-Kader et ses hommes, qui protégèrent près de 13 000 chrétiens (d'après les journaux de l'époque).

Une année presque jour pour jour après la remise du rapport Stora au président Macron, la «stèle à l'effigie de l'émir Abdelkader» était vandalisée quelques petites heures avant son inauguration et deux mois avant le vernissage de l'exposition du Mucem. Comment la direction du Musée, les commissaires de l'expo et le conseil scientifique ont réagi à cet acte de vandalisme ? Aviez-vous le sentiment — l'appréhension — que cet incident n'était pas de nature à servir l'événement thématique. Ou, au contraire, il constituait une belle opportunité pour mettre l'émir au centre du débat ?

Camille Faucourt et Florence Hudowick : Cet acte de vandalisme, dont nous ne connaissons pas les causes, nous a chagrinés, comme tout acte de cette nature.

Au miroir de la production livresque, des archives de presse et des témoignages qui rythment le débat, quelle image renvoie l'émir Abdelkader ? S'agit-il d'un homme controversé, un homme décliné sous des profils contrastés ou, au contraire, un homme consensuel ?

Camille Faucourt : Tout personnage de cette envergure historique, parce qu'il a dû faire des choix stratégiques mais aussi parce qu'à partir d'un certain point il ne choisit plus entre deux camps, mais s'intéresse à l'humanité toute entière, suscite des controverses et fait l'objet d'usages politiques. Cependant l'émir Abd el-Kader se dégage comme un homme en constant mouvement qui, par-delà l'adversité contre laquelle il a résisté durant une grande partie de son existence, a su laisser la place au doute, à la réflexion et consacrer son énergie à jeter des ponts entre les cultures, telles qu'elles s'articulaient tout autour de la Méditerranée à l'époque, faire en un mot preuve d'humanisme.

Dans le catalogue qui accompagne l'exposition, vous mettez en exergue — et d'emblée — une citation : «Ne demandez jamais quelle est l'origine d'un homme ; interrogez plutôt sa vie, son courage, ses qualités et vous saurez ce qu'il est». C'est l'émir Abdelkader qui parle en 1860, cité par un des nombreux auteurs qui l'ont portraituré. À travers la mise en exergue de cette citation, faut-il comprendre que l'émir Abdelkader n'est pas suffisamment connu en France et en Algérie et gagnerait à être mieux connu ?

Florence Hudowick : Certainement, et l'émir Abd el-Kader insiste également sur le fait qu'il faut juger l'homme selon ses actes effectifs et non selon les appropriations et relectures postérieures de son parcours.

De par vos fonctions respectives et votre expérience dans le monde des musées, vous êtes en contact au quotidien avec des historiens, des journalistes spécialisés, des étudiants à pied d'œuvre sur le front de la recherche et, bien évidemment, le public. Vous avez également travaillé en étroite collaboration avec les deux membres du Conseil scientifique de l'expo. Qu'est-ce qui, à vous yeux, gagnerait à être connu de ce qu'on ne connaît pas de l'émir ? Est-ce que le personnage a livré tous ses secrets ? Est-ce que l'émir Abdelkader et son vécu multiforme se prêtent à la remise en perspective historienne ?

Camille Faucourt : L'émir Abd el-Kader est justement riche en raison de sa grande complexité qui semble inépuisable !

Il ne nous appartient pas de dire s'il a livré ou non tous ses secrets, les travaux accomplis ces dernières années par les chercheurs, notamment Ahmed Bouyerdene, sont considérables, le monde des archives est vaste, et les approches des chercheurs peuvent encore varier.

Visiblement, l'expo a suscité un engouement. En témoigne le nombre de commentaires et d'impressions rédigés par les visiteurs sur le «livre électronique».

Florence Hudowick : La fréquentation a été, à notre connaissance, bonne et c'est une très bonne nouvelle. Il est difficile de qualifier l'impression générale laissée par l'exposition, qui nécessiterait une étude approfondie du livre d'or, mais les visiteurs qui ont pu échanger avec nous nous témoignent de leur vif enthousiasme à redécouvrir une figure historique pour eux majeure, mais dont ils ne se doutaient pas de la richesse et des multiples héritages matériels réunis dans l'exposition.

Quid de cette exposition et de son prolongement ? A-t-elle vocation à se déployer ailleurs ?

Camille Faucourt et Florence Hudowick : Une nouvelle étape pour une exposition demeure une aventure collective, les prêteurs par exemple ont leur mot à dire, mais oui, nous l'espérons !

Entretien réalisé par Raouf S.

Page 05_Mise en page 1 27/08/2022 17:14 Page 1

BENJAMIN STORA AU *JEUNE INDÉPENDANT* :

«LA VIE DE L'EMIR ABDELKADER EST UNE HISTOIRE ÉPIQUE»

Auteur d'une multitude d'ouvrages dont une biographie fouillée de Messali Hadj et une autre de Ferhat Abbas (avec Zakya Daoud), Benjamin Stora est également l'auteur du «Rapport sur les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie». Remis au président français en janvier 2021, il comporte vingt-deux préconisations dont une suggérant la construction d'une stèle à l'effigie de l'émir Abd el-Kader à Amboise (Indre-et-Loire), là où il a vécu en exil entre 1848 et 1852. Une sculpture a été commandée par la ville de Tours à Michel Audiard, un artiste tourangeau connu pour ses œuvres dans la région. La sculpture - ''silhouette de l'émir découpée dans une feuille d'acier rouillée'' – a été vandalisée dans la nuit du 4 au 5 février 2022 quelques heures avant son inauguration. Inspirée d'une photographie conservée par la Bibliothèque nationale de France, l'œuvre s'intitule ''Passage Abd el-Kader''. Elle a été édifiée sur les bords de Loire au pied du palais royal d'Amboise. Une enquête – toujours en cours — a été ouverte par le justice.



Le Jeune Indépendant : Vous avez été au rang des nombreux conférenciers qui, en marge de l'exposition «Abd el-Kader», se sont succédés au Mucem pour animer la série de rencontres «Algérie France, vue par». Vous avez également été au rang des premiers visiteurs qui ont fait le parcours de l'expo. Quelle a été votre impression ?

Benjamin Stora : Je m'en suis réjoui et je n'ai pas manqué d'en souligner la portée lors de mes échanges avec les organisateurs et avec les médias nationaux et locaux. J'ai trouvé l'initiative du Mucem très importante. Pendant quatre mois, elle a ramené l'émir Abd el-Kader au-devant de la scène et permis au grand public de faire connaissance avec cette figure du nationalisme algérien et de l'histoire contemporaine. Elément frappant qui n'a pas échappé au regard des observateurs, le vernissage de l'exposition – 5 avril 2022 – a eu lieu deux mois presque jour pour jour après l'acte de vandalisme qui a ciblé la stèle érigée en l'honneur de l'émir sur les bords de Loire et au pied du château d'Amboise. J'estime que la tenue de l'exposition était une réponse à la profanation de la stèle. Je l'ai dit avec des accents forts lors dans mes échanges avec le public lors de la rencontre «Algérie France, vue par».

Vous avez été l'une des toutes premières voix à réagir à l'odieux forfait commis dans la nuit du 4 au 5 février sur les bords de Loire. Vous avez qualifié l'acte de «profanation» quand d'autres évoquaient un acte de vandalisme.

Très tôt dans la matinée du 5 février, dans une déclaration qui avait fait le tour des rédactions, j'ai plaidé pour le maintien de l'inauguration coûte que coûte. Il était hors de question de laisser triompher les auteurs directs ou indirects d'un tel acte, ceux qui sont dans l'obscurantisme, l'analphabétisme et l'ignorance. La meilleure manière de dénoncer cet acte consternant, c'était le maintien de l'inauguration à la date arrêtée, la poursuite du travail pour relever la statue. Ça été fait au grand bonheur de ceux, majoritaires, qui cherchent le savoir et le cultivent. Quitte à me répéter, oui, l'exposition du Mucem a été un évènement thématique important qui fera date. Le temps d'un parcours scénographique dans un espace de 800 m2 – une surface qui atteste de la richesse de l'expo —, le Mucem a permis de mettre en valeur la grande personnalité d'Abd el-Kader. Ce faisant, son initiative était une réponse – par la connaissance, la culture et le savoir – à ceux, haineux, qui cherchent à diffuser l'ignorance, l'analphabétisme et l'obscurantisme.

Biographe de Messali Hadj et de Ferhat Abbas (en collaboration avec Zakya Daoud), vous avez profité du cycle de conférences que vous avez animées tout au long de votre parcours de professeur des universités et d'historien pour revisiter la vie de l'émir Abd el-Kader. A l'aube des années 2000, vous avez portraituré l'émir dans une longue conférence au musée du Quai Branly-Jacques Chirac. Visiblement, la demande de savoir est manifeste.

Comme je l'ai souligné dans mon rapport sur les questions mémorielles, la vie tous azimuts de l'émir Abd el-Kader mérite d'être portée à la connaissance du plus grand nombre de part et d'autre de la Méditerranée et même bien au-delà de la France et de l'Algérie. Abd el-Kader, c'est une somme de vies et une vie mouvementée. Manifestement, il y a – chez le large public – une véritable demande de savoir sur le personnage.

La passion et la curiosité suscitées par l'exposition du Mucem en attestent. Je l'ai dit en 2001 au musée du Quai Branly, je le redis aujourd'hui à la lumière de cette année 2022 durant laquelle l'émir a été très visible. Un siècle et demi après les faits, l'histoire de l'émir – une histoire épique – n'en finit pas de rebondir dans le débat. Mais, sous l'effet des recherches les plus récentes, de sources nouvelles, elle rebondit au moyen d'une remise en perspective.

Les familiers du savoir sur l'émir Abd el-Kader mesurent à quel point les connaissances sur le personnage se sont enrichies. Les 24 et 25 novembre 1992, l'université de Sidi Bel-Abbes avait été le théâtre du premier colloque international sur la vie de l'émir. Depuis, d'autres évènements thématiques dédiés à la vie de l'émir se sont succédés au crédit de l'enrichissement des connaissances.

Entretien réalisé par Raouf S.

SAHARA OCCIDENTAL

Crise ouverte entre Tunis et Rabat

LA CRISE est ouverte entre Tunis et Rabat. Hier, c'est la Tunisie qui a répliqué au surprenant caprice du Makhzen sur la présence de la RASD à un sommet organisé et coordonné par l'Union africaine. Tunis a annoncé samedi que son ambassadeur au Maroc quittait le pays, en réponse aux autorités marocaines qui ont rappelé le leur la veille.

Selon des médias, les autorités tunisiennes ont annoncé la réciprocité avec le rappel de son ambassadeur au Maroc dans la foulée d'une décision similaire de Rabat.

Pour rappel, le Maroc a fait savoir, vendredi dernier, qu'il rappelait son ambassadeur en Tunisie pour consultations en protestation contre la décision du président tunisien, Kaïs Saïed, de recevoir le président sahraoui et chef du Front Polisario, Brahim Ghali.

Les autorités marocaines ont fait savoir au gouvernement tunisien que la participation de Brahim Ghali au sommet de Tokyo pour le développement en Afrique (TICAD), une conférence africano-japonaise qui se déroule actuellement à Tunis, avait « profondément blessé» le peuple marocain.

Le ministère tunisien des Affaires étrangères a indiqué, dans un communiqué, que la Tunisie maintenait une « neutralité totale sur la question du Sahara occidental, en conformité avec la légitimité internationale». Autrement dit, la Tunisie a toujours été favorable aux résolutions des Nations unies, qui stipulent l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

Une solution défendue d'ailleurs par la quasi-totalité de la communauté internationale, alors que Rabat tente, avec perfidie et chantage, d'arracher un soutien à son plan de colonisation dit plan d'autonomie au Sahara occidental.

L'Union africaine (UA) a fait circuler un mémorandum invitant tous ses membres, y compris la RASD, membre fondateur de l'institution panafricaine, à participer au sommet de la TICAD.

Le communiqué indique également que le président de la commission africaine a, par ailleurs, adressé une invitation directe au président sahraoui, Brahim Ghali, pour qu'il participe à ce rendez-vous.

Il convient de noter que ce n'est pas la première fois que le Makhzen tente d'empêcher la RASD d'assister aux travaux de certains événements internationaux. La manœuvre marocaine est connue depuis sa réadmission à l'UA mais vouée à l'échec comme toujours.

Cependant, c'est la première fois que Rabat fait étalage de sa soi-disant colère contre un pays africain et arabe.

Pour les Tunisiens, par son geste, le Makhzen a fait preuve d'un mépris total à Tunis en prétextant de faux alibis, alors que les textes fondamentaux de l'UA sont clairs. Apparemment, le Makhzen semble chercher noise à tout le monde.

Du chantage affligeant de la part de leur roi à la communauté internationale à travers les agressions, aux moyens de bombardements par drones, contre des civils et des commerçants algériens et mauritaniens.

La stratégie marocaine qui consiste à attiser les tensions, à raviver les crises et à se montrer belliqueux et agressif contre les voisins ressemble beaucoup à la doctrine de ses anciens-nouveaux alliés sionistes. Le Makhzen pense qu'il suffit d'implanter un simple épouvantail israélien dans le voisinage pour que tout le monde s'incline et force les Sahraouis à accepter une colonisation et abandonner leurs droits inaliénables à la liberté.

Mohamed K.

AFFAIRE SALA

Le TAS rejette le recours de Cardiff et donne raison à Nantes

CARDIFF devra bien s'acquitter de l'indemnité due à Nantes pour le transfert d'Emiliano Sala, décédé en 2019 dans un accident d'avion. Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a rejeté vendredi le recours du club gallois contre la décision de la FIFA, lui imposant de payer au FCN le premier versement d'une transaction qu'il a jugée «finalisée» avant le décès du joueur. Le TAS a rendu son verdict dans l'affaire Sala. Et il a tranché en faveur de Nantes. Le club français va bien recevoir le premier versement de l'indemnité de transfert de l'attaquant argentin, décédé dans un accident d'avion en 2019. Dans un communiqué publié vendredi, la justice sportive clôt donc ce litige engagé à l'automne 2019, lorsque le club gallois avait contesté devoir régler à la formation française 6 millions d'euros. Selon le TAS, le transfert de l'attaquant argentin «avait été finalisé» avant qu'il ne meure le soir du 21 janvier 2019 dans le crash de son petit avion de tourisme dans la Manche, peu après avoir quitté Nantes pour rejoindre Cardiff, où il venait de s'engager. «Compte tenu du fait que les conditions prévues dans le contrat de transfert avaient été remplies avant le décès du joueur, la demande en paiement du FC Nantes pour la première tranche de la somme de transfert pour un montant de 6 millions d'euros a été admise», conclut la juridiction basée à Lausanne. Le recours engagé en novembre 2019 par Cardiff ne portait que sur cette tranche, «sur une somme de transfert totale de 17 millions d'euros», le solde n'étant «pas encore exigible au moment de la procédure devant la Fifa», ajoute le TAS. La juridiction rejette par ailleurs la demande de Cardiff d'être libéré du paiement du transfert en raison de l'action civile visant à établir les responsabilités dans la mort de l'Argentin de 28 ans. D'après le rapport définitif du bureau d'enquête britannique sur les accidents aériens, paru en mars 2020, le pilote a «probablement» été intoxiqué au monoxyde de carbone par le système d'échappement du moteur. Il aurait perdu le contrôle de l'appareil lors d'une manœuvre effectuée à une vitesse trop élevée avant que l'avion s'abîme en mer une vitesse de 270 miles par heure (435 km/h), ne laissant aucun espoir de survie. Dans un communiqué, le FC Nantes s'est félicité de l'arbitrage rendu par le TAS. «Le FC Nantes se réjouit que cette procédure - engagée par Cardiff City puis retardée à de nombreuses reprises par Cardiff City - qui a été difficile pour tous les proches d'Emiliano, soit enfin close», écrit le club, qui dit espérer que «cela marquera la fin de la campagne de désinformation publique, à laquelle le FCN n'a jamais réagi, par respect pour la famille du joueur».

FOOTBALL. LA CONMEBOL NE VEUT PAS CHANGER DE FORMAT DE QUALIFICATIONS POUR LE MONDIAL 2026

LA CONFÉDÉRATION sud-américaine de football veut maintenir son système de qualifications pour sa zone en vue de la Coupe du monde 2026, à l'inverse de la Fifa qui souhaite imposer une réforme. La Confédération sud-américaine de football (CONMEBOL) a affirmé mardi son souhait de ne pas modifier le format des qualifications pour sa zone pour le Mondial 2026, afin que les 10 nations engagées se rencontrent en aller-retour, pour 18 matches au total chacune. La décision adoptée à l'unanimité par le Conseil de l'instance dirigeante du football sud-américain lors d'une réunion lundi à Santiago sera transmise à la Fifa qui souhaite en revanche imposer une réforme. Lors de la Coupe du monde 2026 qui sera organisée conjointement par le Canada, les États-Unis et le Mexique, le nombre d'équipes participant au tournoi passera de 32 à 48. Pour le Mondial 2022 organisé en fin d'année au Qatar, l'Amérique du sud a qualifié directement les quatre premiers d'une poule unique, et offert au cinquième un barrage intercontinental. Pour 2026, ce sont six équipes qui seront directement qualifiées, la 7e disputant un barrage. Mais le nouveau format de qualification voulu par la Fifa prévoit la création de deux groupes de cinq équipes, chacune d'entre elles disputant des matches aller-retour contre les cinq équipes de l'autre groupe, soit un minimum de 10 matches. Les deux premiers de chaque groupe seraient directement qualifiés pour la Coupe du monde. Les troisièmes et quatrièmes s'affronteraient, les vainqueurs obtenant un billet direct. Les perdants joueraient pour une place en barrage. Le Brésil, l'Argentine, l'Équateur et l'Uruguay se sont qualifiés directement pour le Qatar (20 novembre-18 décembre), tandis que le Pérou, reversé en barrage intercontinental, a perdu aux tirs au but contre l'Australie.

BLESSURE POUR FRASER-PRYCE, FAUX DÉPART POUR THOMPSON-HERAH :

Soirée grimace à Lausanne ...

Très attendu avec son casting cinq étoiles en sprint, le meeting de Lausanne a finalement déçu vendredi soir, avec notamment la blessure de la championne du monde jamaïcaine du 100 m Shelly-Ann Fraser-Pryce.



Frustration à Lausanne. Alors qu'il devait être le moment fort de la soirée, le 100 m féminin a été accueilli à l'arrivée par un silence gênant dans le stade de la Pontaise, pourtant à guichet fermé (environ 13.000 spectateurs). Déçu par la contre-performance de sa chouchoute Mujinga Kambundji (6e en 11»15), le public n'a pas salué la victoire surprise de l'Américaine Aleia Hobbs (10»87). La foule attendait plutôt une bataille homérique entre fusées jamaïcaines avec un chrono de feu : mais en quelques minutes, la course a perdu la championne du monde puis la championne olympique. Shelly-Ann Fraser-Pryce, la meilleure sprinteuse de la saison, sacrée pour la 5e fois sur le 100 m aux Mondiaux de Eugene en juillet, s'est retirée peu de temps avant le départ en raison d'un problème musculaire à l'échauffement. «Je dois composer avec des problèmes à un ischio-jambier depuis quelques jours, et malheureusement ça ne semble pas s'améliorer. Par précaution, nous avons décidé avec mon entraîneur de ne prendre aucun risque. J'ai quelques jours pour me soigner avant Bruxelles (le 2 septembre, NDLR)», a expliqué Fraser-Pryce, légende du sprint aux huit médailles olympiques. «Je savais que je pouvais réussir quelque chose de spécial ici, je suis très déçue», a commenté l'athlète de 35 ans au micro du stade. La triple championne olympique de Tokyo en 2021 (100, 200 et 4x100 m), Elaine Thompson-Herah s'est-elle éliminée toute seule avec un faux départ grossier, repartant tête basse sans courir. En fin de programme, l'Américain Noah Lyles, double champion du monde, a tout de même montré qu'il était toujours en jambes avec une victoire de prestige sur le 200 m en 19»56 devant son compatriote champion du monde du 400 m Michael Norman (19»76). Après un départ moyen, Lyles a réussi un joli chrono, mais pouvait s'attendre à mieux. Il avait couru le quatrième 200 m le plus rapide de l'histoire en juillet à Eugene (19»31), puis gagné en 19 sec 46 à Monaco le 10 août. «Je ne serai jamais déçu d'un chrono en 19 sec 5. Je pense que j'ai eu quelques foulées un peu trop amples, on va y travailler avec mon coach», a analysé l'Américain en zone mixte. «Pour être honnête je n'étais pas dans une superbe journée. J'étais un peu endormi, on a couru à 22h, c'est tard. Mais je sais que j'ai encore de l'énergie pour mes deux dernières courses (Bruxelles et Zurich, NDLR). Je vais continuer à chasser le record du monde (19.19 d'Usain Bolt en 2009) mais ce n'est pas simple, ce n'est pas le record du monde pour rien !» Les champions d'autres disciplines ont proposé quelques performances de choix : le Norvégien Jakob Ingebrigtsen, champion olympique et champion d'Europe, a réussi la meilleure performance de la saison sur 1.500 m en 3'29»05. Au triple saut, la recordwoman du monde vénézuélienne Yulimar Rojas a validé 15,31 m, alors que la championne olympique portoricaine Jasmine Camacho-Quinn a battu la nouvelle recordwoman du monde du 100 m haies Tobi Amusan (12»34 contre 12»45).

TENNIS : INTERDIT DE VOYAGER AUX ETATS UNIS À CAUSE DU VACCIN CONTRE LE COVID

Novak Djokovic annonce son retrait de l'US Open

LE TOURNOI se fera sans Novak Djokovic. Alors que les rumeurs d'un retrait s'intensifiaient ces dernières heures, le vainqueur du dernier Wimbledon a finalement coupé court à celles-ci en annonçant son forfait sur les réseaux sociaux ce jeudi. Non-vacciné contre le Covid-19, Djokovic ne peut pas entrer sur le sol américain. C'est le deuxième Grand Chelem qu'il rate cette saison. Moins de deux heures avant le tirage au sort du tableau masculin, Novak Djokovic a mis fin au faux suspense en annonçant qu'il ne disputerait pas l'US Open cette année. Non vacciné contre le Covid-19, le champion serbe ne peut entrer sur le territoire américain. Il a attendu aussi longtemps que possible un changement des règles en vigueur aux Etats-Unis. En vain. Après l'Open d'Australie, le «Djoker» doit donc faire une croix sur un autre tournoi du Grand Chelem cette année. Pour les mêmes raisons. «Malheureusement, je ne serai pas en mesure de me rendre à New York cette fois pour l'US Open (...) Bonne chance à mes collègues joueurs ! Je vais me maintenir en bonne forme et dans un état d'esprit positif en attendant de pouvoir reprendre la compétition», a-t-il écrit sur son compte Twitter ce jeudi. En réalité, la question n'était plus tant de savoir si Djokovic serait présent à New York que quand il annoncerait son absence. En officialisant la chose jeudi avant la cérémonie du tirage au sort, Djokovic évite un casse-tête aux organisateurs de l'US Open. Lors du dernier Open d'Australie, alors qu'il se battait devant les tribunaux pour obtenir le droit de jouer à Melbourne, l'ex-numéro un mondial était apparu en tant que tête de série numéro un, tout en haut du tableau, avant d'être finalement remplacé une fois son forfait inéluctable. Il n'y aura donc rien de tout cela à Flushing Meadows. «Novak est un grand champion et il est très malheureux qu'il soit dans l'impossibilité de participer à l'US Open 2002, puisqu'il n'est pas en mesure de pénéter sur le territoire américain en raison de la législation fédérale sur la vaccination pour les citoyens étrangers. Nous sommes impatients d'accueillir Novak lors de l'US Open 2023», a de son côté réagi le tournoi dans un communiqué publié peu après l'annonce de Djokovic. Triple vainqueur du tournoi en 2011, 2015 et 2018, Novak Djokovic a aussi connu son lot de contrariétés à l'US Open. Il s'y est notamment incliné à six reprises en finale. L'an dernier, cela lui avait coûté le Grand Chelem calendaire. En 2020, il avait été exclu en huitièmes de finale lors d'un match contre Pablo Carreño Busta pour avoir lancé involontairement une balle en direction d'une juge de ligne. A l'époque, le tournoi s'était tenu à huis clos en raison de la pandémie du Covid-19. Depuis, le vaccin a permis aux différentes compétitions sportives de reprendre de façon quasi normale. Mais pour Novak Djokovic, la vaccination aura marqué le début des problèmes. En choisissant par conviction personnelle de ne pas se vacciner, il s'est exposé aux législations de certains pays imposant la vaccination, comme l'Australie et les Etats-Unis. C'est la première fois depuis le début de sa carrière professionnelle en 2005 que Novak Djokovic va manquer deux des quatre tournois du Grand Chelem. Malgré tout, il est parvenu à remporter un nouveau Majeur en 2022 puisqu'il s'est imposé à Wimbledon au mois de juillet. Il pouvait espérer égaler à New York Rafael Nadal et ses 22 titres majuscules. Ce ne sera pas le cas. Il risque aussi de sortir du Top 10 en perdant les 1200 points de sa finale 2021.

CROULANT SOUS LE POIDS DES DETTES ET DIRIGÉ PAR UNE DIRECTION CONTESTÉE AVEC VÉHÉMENCE, LE MC ORAN RATE LAMENTABLEMENT SON ENTRÉE

Les riches et les pauvres (suite et pas fin)

PAR AZOUAOU AGHILES



Bonne nouvelle pour le club phare de l'Ouest, le sigle cher au quartier populaire d'El Hamri. Avant son déplacement à Larbaâ, les Hamraouis apprenaient, avec un petit soulagement mais beaucoup d'appréhensions, que les joueurs recrutés durant le présent mercato (il a fermé ses portes jeudi à minuit) étaient qualifiés et pouvaient donc être alignés. La raison, une « mise à jour » de dernière minute des dettes (on parle de la modique somme de 230 millions de centimes, pas la lune pour un aussi prestigieux nom du football algérien mais à la dérive) envers la chambre nationale de résolution des litiges (CNRL). Merci qui ? L'intervention des autorités locales dont la contribution aura été décisive. Merci également la Ligue de football professionnel (LFP) de Medouar qui a tenu, dans les toutes dernières minutes avant l'heure fatidique de minuit, de passer la main en délivrant les fameuses licences. La bonne nouvelle. Ephémère. Incompréhension aussi, le coach intérimaire avant le retour aux affaires de Amrani, décidant toutefois de se passer de leurs services pour manque d'informations. A l'arrivée, le RC Arbaâ, ravi de l'aubaine, ne se fera pas prier pour enfoncer le clou en lui infligeant une lourde défaite (un 4-1 net et sans bavure) qui risque de faire du bruit. Fait jaser du côté de Zabana, le public ayant, depuis la moitié de la saison dernière, pris en grippe les actuels actionnaires, lesquels se mènent une guerre de tranchées aux conséquences désastreuses pour l'équipe. Alors bonne ou mauvaise nouvelle ? L'inconditionnel supporter hamraoui vous dira que cette entame lamentable du nouvel exercice du championnat n'annonce pas de jours meilleurs, la suite du parcours risquant de tourner au cauchemar avec une direction en manque de légitimité, un staff technique pas encore en place et qui attend son chef Amrani qui a donné rendez-vous aux joueurs pour la séance de reprise. Le MC Oran en souffrance. Qui a mal, à l'instar de l'écrasante majorité des pensionnaires d'une Ligue professionnelle qui n'a de professionnelle que l'appellation, de ses dirigeants occupés à se crépir le chignon. Mettent en danger carrément l'avenir d'une des fiertés de notre ballon rond. Pauvre parmi les pauvres (le nerf de la guerre, l'argent, manque cruellement et ne vient toujours pas en plus d'une gestion qui ferait pâlir de jalousie les pires des clubs amateurs), le MC Oran, pendant que ses fans prient pour une « solution » venue d'en haut (un parrainage par une entreprise étatique par exemple et l'argent qui va avec) a bien des soucis à sa faire en attendant une « éclaircie » qui ne vient toujours pas. En récupérant ses nouvelles recrues (il faudra également penser à les motiver en les rassurant sur leurs salaires, ce qui ne semble pas évident), Amrani, qui sait ce qui l'attend et l'ampleur des problèmes, saura-t-il trouver le remède « miracle » pour remettre le train en marche ? Rien n'est moins sûr malheureusement. Pauvre, dans un paysage footballistique national où rien n'est acquis et où tout se « quémande », le MC Oran n'est pas seul à se battre sur un terrain sans relation avec le football. Entre crises internes récurrentes, coups bas et luttes d'intérêts personnels, les éternels laissés-pour-compte ont-ils quelques chances de jouer un quelconque rôle, sinon se tourner vers la seule ambition qu'est le maintien, seul espoir de sauver leur place (sans plus et déjà beaucoup) parmi l'élite. Des sans-grade qui savent que sans une bonne santé financière (les sources se tarissant à vue d'œil), c'est à une sorte de roulette russe qu'ils s'engagent sans garantie d'arriver à ce moindre objectif. On y reviendra. Dossier à suivre…

A.A

FOOTBALL

Ligue 1 algérienne (1re journée, acte1, jouée vendredi) : le CRB annonce la couleur

LE CR BELOUIZDAD, triple tenant du titre et candidat à sa propre succession pour la quatrième fois consécutive, a démarré la saison 2022-2023 de la plus belle des manières, en atomisant vendredi le HB Chelghoum-Laïd (4-1), pour le compte de la première journée de Ligue 1 de football, ayant vu les trois autres clubs recevant : le CS Constantine, le RC Arbaâ et l'ASO Chlef l'emporter respectivement (3-1) contre l'USM Khenchela, (3-1) contre le MC Oran et (1-0) contre la JS Kabylie. Les Rouge et Blanc ont débloqué la situation d'entrée de jeu, puisque leur avant-centre Aribi a trouvé le chemin des filets dès la sixième minute, en transformant un pénalty (1-0), avant de revenir à la charge, juste avant la fin de la première mi-temps pour s'offrir un doublé (42'). Au retour des vestiaires, le Chabab a poursuivi sa domination et a vu ses efforts récompensés par un troisième but, signé Belkheir à la 71', avant que Zouad ne sauve l'honneur pour les visiteurs à la 83'. Quoique, malgré l'ambiance morose, due à l'absence du public, le club champion d'Algérie en titre a continué à jouer l'attaque à outrance, ce qui lui a permis d'ajouter un quatrième et dernier but par l'intermédiaire de son meneur de jeu, Bourdim, à la 90'. Le CS Constantine et le RC Arbaâ ont également fait parler la poudre au cours de cette première journée du championnat, en réussissant l'un comme l'autre à passer trois buts à leurs adversaires du jour. Les Sanafir ont dominé le nouveau promu l'USM Khenchela grâce aux réalisations de Dib (25'), Koupkou (61') et Khaldi (70'), alors que le RCA s'en est remis au trio Kessili (45'+2), Tayeb (62') et Toumi (83') pour renverser le club d'El Hamri, qui avait ouvert le score à la 18' par Bouguettaya. Ce dernier aurait même pu s'offrir un doublé, en changeant peut-être l'issue de cette rencontre, sur pénalty, au début de la seconde période, mais Chouih, le gardien vétéran du RCA était à la parade. Enfin, la JS Kabylie a tenu bon pendant pratiquement tout le match, avant de s'écrouler à la 86' sur un but assassin du Tunisien Djendoubi, qui a offert une courte mais précieuse victoire aux locaux (1-0). Les péripéties de cette première journée se poursuivront samedi, avec le déroulement des quatre derniers matchs inscrits à son programme, dont le choc JS Saoura - MC Alger, entre deux grosses cylindrées de la Ligue 1. De leur côté, l'ES Sétif et le Paradou AC débuteront cette nouvelle saison hors de leurs bases, puisqu'ils seront appelés à se déplacer respectivement chez l'US Biskra et le NC Magra, alors que l'USM Alger recevra le nouveau promu, le MC El Bayadh, au stade de Dar El Beïda.

RÉSULTATS PARTIELS ET CLASSEMENT À L'ISSUE DES MATCHES DISPUTÉS VENDREDI

CS Constantine – USM Khenchela	3-1
ASO Chlef – JS Kabylie	1-0
CR Belouizdad – HB Chelghoum-Laïd	4-1
RC Arbaâ – MC Oran	3-1

LA FAF EN QUÊTE D'UN ÉQUIPEMENTIER

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) a lancé mercredi un avis d'appel d'offres national et international, ouvert à la concurrence, pour le choix d'un équipementier, qui fournira les vêtements et accessoires nécessaires à l'ensemble de ses équipes nationales, joueurs et staffs inclus. « Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le Cahier des Charges auprès du secrétariat général de la FAF, moyennant paiement de 30.000,00 DZD pour les équipementiers dont le siège social se trouve en Algérie, et 300,00 Euros pour ceux domiciliés à l'étranger » a détaillé l'instance fédéral dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. « Les dossiers de soumission (dossier administratif, offre technique et offre financière), devront être déposés sous pli fermé et anonyme, à l'adresse indiquée au plus tard le 30 septembre 2022, à midi. Ils ne devront porter que la mention +Offre pour le Choix de l'Equipementier de la FAF+ » a-t-on encore tenu à préciser de même source. L'ouverture des plis se fera au siège de la FAF dans les dix (10) jours ouvrés de la réception des offres. Les candidats seront informé s de la suite donnée à leur candidature, dans les conditions et selon les modalités prévues par le Cahier des Charges. « La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres » a encore précisé l'instance fédérale concernant cette opération. Pour rappel, les sélections nationales algériennes de football (messieurs, dames et jeunes) sont habillées actuellement par l'équipementier allemand +adidas+.

EMMANUEL MACRON FAVORABLE À UN MATCH ENTRE LA FRANCE ET L'ALGÉRIE

EN DÉPLACEMENT à Alger, le président Emmanuel Macron s'est prononcé, ce vendredi, favorable à l'organisation d'un match amical entre la France et l'Algérie. Interrogé par des journalistes lors d'un déplacement à Alger, Emmanuel Macron a estimé ce vendredi qu'un match amical entre la France et l'Algérie « serait une bonne chose pour conjurer le passé ». Le président de la République a précisé que « le sport doit réconcilier ». Pour le deuxième jour de sa visite en Algérie, le président de la République a évoqué la possibilité d'une nouvelle rencontre entre les deux sélections, plus de 20 ans après le match amical du 6 octobre 2001, qui s'était conclu par l'envahissement du terrain par les supporters algériens au Stade de France. « On va en parler avec évidemment le président (Abdelmadjid Tebboune) et ses équipes, ce n'est pas à moi de me prononcer, et puis ça déprendra aussi du hasard des compétitions à venir », a-t-il précisé. « La culture [...] et le sport, ce sont des terrains où nous devons être ensemble. Alors parfois on peut s'affronter, mais on s'affronte amicalement. » Ce souhait d'un match entre la France et l'Algérie est partagé par Noël Le Graët. Le président de la FFF y est effectivement favorable depuis plusieurs années.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:16	12:30	16:11	19:03	20:32
CONSTANTINE	04:22	12:35	16:15	19:07	20:35
ALGER	04:37	12:49	16:29	19:21	20:49
OUARGLA	04:38	12:40	16:17	19:08	20:30
CHLEF	04:44	12:56	16:36	19:28	20:56
MOSTAGANEM	04:49	13:01	16:41	19:33	21:00
ORAN	04:53	13:04	16:44	19:36	21:03

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7376 — DIMANCHE 28 AOÛT 2022

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	29°	22°
Oran	33°	22°
Constantine	35°	18°
Ouargla	43°	28°

EDUCATION NATIONALE

LA RENTRÉE SCOLAIRE REPOUSSÉE À LA FIN DE SEPTEMBRE ?

La date de la rentrée scolaire pour l'année 2022-2023 en Algérie n'est toujours pas annoncée. Une situation qui laisse de nombreux parents, enfants et enseignants s'interroger sur les réelles raisons de ce retard. En revanche, l'éventualité qu'elle soit repoussée jusqu'à la fin du mois de septembre n'est pas écartée.



Ce report est encouragé par le fait que le ministère de l'Education nationale mise sur une année scolaire réussie sur tous les aspects, notamment pour se donner le temps de réhabiliter et de restaurer les écoles gravement endommagées par les récents incendies qui se sont déclarés dans certaines wilayas du pays. Le département de Belabed, par l'intermédiaire de ses directeurs exécutifs, commencera, en effet, au début du mois de septembre prochain, à sélectionner les enseignants d'anglais qui se verront confier la tâche d'enseigner aux élèves de troisième année primaire cette langue, et ce en appliquant une « échelle de pointage» numérique basée sur un ensemble de critères.

Des sources du ministère ont indiqué que le processus de sélection des enseignants d'anglais inscrits via le système d'information de la plate-forme numérique commencera au début du mois de septembre prochain au plus tard.

L'un des mécanismes modernes sera utilisé pour faciliter la tâche des services des directions de l'éducation à travers les wilayas du pays.

Il s'agit d'activer une « échelle de pointage» numérique basée principalement sur un ensemble de critères, tels que l'ancienneté du diplôme, la situation familiale et l'âge, afin de gagner du temps d'une part, et de mettre fin à la manipulation des situations financières d'autre part, et ce en réalisant le principe de l'égalité des chances pour tous. Selon ces mêmes sources, il a été décidé d'affecter un enseignant d'anglais pour trois ou quatre écoles primaires, situées dans le même périphérique géographique, à condition que le nombre légal d'heures de travail soit respecté sans être dépassé, sur la base du décret exécutif 08/315 modifié et complété par le décret exécutif 12/240 contenant la loi fondamentale pour les employés appartenant aux corps communs où l'enseignant est obligé de dispenser ses cours dans une fourchette horaire comprise entre 27 heures et demie et 30 heures par semaine, selon le réseau des horaires du régime exceptionnel pour l'enseignement primaire dans le système à vacation.

Par ailleurs, la leçon de 90 minutes sera également divisée en deux leçons distinctes par semaine.

Les mêmes sources ont confirmé que le processus de formation et d'accompagnement commencera 15 jours avant que les nouveaux enseignants rejoignent leurs établissements scolaires, par les inspecteurs de la matière du cycle moyen, et se poursuivra pendant le service.

En ce qui concerne la date de la rentrée scolaire, qui tarde à être annoncée, ce qui a provoqué de la confusion auprès des parents d'élèves, des enseignants et des syndicats, les mêmes sources ont confirmé que toutes les données disponibles au niveau des 60 directions pédagogiques indiquent que la prochaine rentrée scolaire sera reportée à la dernière semaine du mois de septembre, plus précisément durant la période comprise entre le 21 et le 25 septembre.

Il convient de rappeler que le ministère de l'Education nationale avait récemment annoncé, dans un communiqué, que le personnel administratif reprendra le chemin des établissements scolaires à partir du 28 août de l'année en cours.

Il a également précisé que les enseignants rejoindront les écoles à partir de la journée de mercredi 31 août, exhortant le personnel à se préparer au mieux pour réussir la rentrée scolaire pour la saison 2022-2023.

Lynda Louifi

INVESTISSEMENT

Le géant de l'industrie allemande Bosch bientôt en Algérie

LE MARCHÉ algérien commence à attirer de plus en plus les opérateurs économiques étrangers à s'investir dans les différents domaines, et ce grâce aux avantages accordés par la nouvelle loi sur l'investissement. Plusieurs investisseurs cherchent des projets gagnants-gagnants en Algérie, affirmant avoir trouvé le climat propice pour lancer et concrétiser leurs idées sur le terrain. C'est le cas du géant de l'industrie allemande Bosch, qui compte ouvrir une filiale en Algérie.

Cette multinationale, dont le siège est à Gerlingen (Allemagne) et est spécialisée dans la fabrication d'outils électriques, d'appareils électroménagers, dans les techniques industriels et de bâtiment et les techniques d'emballage, souhaite créer une annexe en Algérie, produire, commercialiser, exporter ses produits et transférer son savoir-faire. Ce projet va certainement aider à créer plus de postes d'emploi et développer le secteur de l'industrie.

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a exprimé, dans un communiqué de presse, les voies pour renforcer le partenariat et développer l'investissement entre les deux pays, ainsi que la possibilité de créer une filiale de la société en Algérie. Lors de sa réunion avec le président de Bosch Africa, Markus Thill, la directrice générale de la Chambre algéro-allemande du commerce, Monika Erath, et le représentant de la société Bosch en Algérie, M. Rezig a indiqué que l'ouverture d'une filiale Bosch en Algérie permettra à la société allemande d'»accéder avec force au marché africain, à la lumière de l'adhésion de l'Algérie à la zone de libre-échange en Afrique».

Notons que la zone de libre-échange africaine, la ZLECA, est devenue une réalité le 1er janvier 2021, promettant de faciliter les affaires sur tout le continent. Elle représente l'une des plus grandes zones de libre-échange au monde, ouvrant un marché de plus de 1,2 milliard de personnes, avec un PIB combiné de plus de 3 billions de dollars. Cela permettrait de créer des opportunités commerciales et des emplois dans toute l'Afrique, tout en réduisant le coût de certaines marchandises dans les magasins et sur les marchés. En outre, l'invasion du marché algérien ne se limite pas à l'Europe. Le Continent asiatique cherche aussi des opportunités pour investir dans le pays. C'est d'ailleurs l'objectif des entreprises japonaises. Cela s'est produit lors de la réception de l'ambassadeur japonais par le ministre du Commerce.

Les deux parties ont évoqué «les relations de partenariat économique entre l'Algérie et le Japon, et les moyens de les consolider», précise un document du ministère du Commerce. Cependant, et selon la même source, l'ambassadeur du Japon a exprimé la «disposition de son pays à construire un véritable partenariat avec l'Afrique, notamment à la lumière de la participation de Tokyo au colloque conjoint avec les pays du continent en Tunisie les 27 et 28 août».

La réunion a abouti à un accord pour «établir un Conseil d'affaires algéro-japonais pour relancer et revitaliser les transactions économiques et commerciales entre les deux pays», ajoute le communiqué.

Il convient de rappeler que ces partenariats voient le jour grâce à la nouvelle loi sur l'investissement visant à encourager l'investissement dans le but de développer les secteurs d'activités prioritaires à forte valeur ajoutée, d'assurer un développement territorial durable et équilibré, de valoriser les ressources naturelles et les matières premières locales, de favoriser le transfert technologique et de développer l'innovation et l'économie de la connaissance, de généraliser l'utilisation des technologies nouvelles, de dynamiser la création d'emplois pérennes et de promouvoir la compétence des ressources humaines, de renforcer et d'améliorer la compétitivité de l'économie nationale et sa capacité d'exportation. La loi récemment adoptée protège l'investisseur national ou étranger, résident ou non résident. Les textes stipulent que « l'opérateur est libre de décider de son investissement, dans le respect de la législation et de la réglementation en vigueur. La transparence et l'égalité dans le traitement des investissements sont aussi les principes consacrés par cette nouvelle loi de l'investissement».

Sarah Oubraham